

2021-UNAT-1115, Fidele Mampeta

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a confirmé le jugement de l'UND, concluant que le FTA du membre du personnel n'a pas été licencié mais plutôt, il a expiré dans son propre cours. Le tribunal a souligné qu'un licenciement est initié par le secrétaire général, en vertu de la règle 9.6 (a), et en l'espèce, le membre du personnel n'a pas été du tout terminé le 30 mai 2019. Au lieu de cela, son ALE s'est poursuivi jusqu'à son expiration sur 30 juin 2019, et jusque-là, il a conservé sa position complète, ses droits et ses droits en tant que membre du personnel de l'organisation. Le fait que le site ait été fermé et que le membre du personnel ait été renvoyé chez lui sans travail à faire, n'est pas suffisant pour constater qu'il était séparé du service, lorsqu'il a clairement continué à recevoir son salaire et d'autres droits. En ce qui concerne la demande d'indemnités de licenciement, Unat a jugé qu'un membre du personnel ne pouvait pas demander une indemnité de licenciement alors qu'il continue de recevoir les avantages d'un membre du personnel, tels que la rémunération, les avantages sociaux et l'assurance maladie.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Un membre du personnel a été informé que son ALE ne serait pas renouvelé lorsqu'il s'agit d'expirer le 30 juin 2019 car le site sur lequel il était stationné serait fermé, à la suite d'une réduction du budget proposée par le secrétaire général. Le 30 mai 2019 (un mois avant l'expiration du FTA), le site a fermé ses portes et tous les membres du personnel ont été renvoyés chez eux. Le membre du personnel a déposé une demande de demande: 1. La décision de le placer en congé spécial en plein salaire (SLWFP); 2. La résiliation de facto de son contrat le 30 mai 2019 lorsqu'il a été renvoyé chez lui (il lui restait un mois sur son ALE); et 3. la décision de lui refuser les indemnités de licenciement. Premièrement, l'UNDT a trouvé la demande à recevoir malgré l'argument du Secrétaire général selon lequel il était dérangé parce que le membre du personnel savait depuis un certain temps que son poste serait aboli. Le tribunal a estimé que le membre du personnel n'a pas contesté

l'abolition de son poste, mais plutôt l'acte administratif qui lui a fait renvoyer chez lui le 30 mai 2019, qu'il a qualifié de licenciement de facto. Sur le fond, cependant, UNT a découvert que même si l'arrangement était étrange, étant donné que le membre du personnel a été renvoyé chez lui sans travail à faire pour le reste de son contrat (un mois) et pourtant il a gardé son salaire et ses prestations, il n'y avait toujours rien de pervers ou entaché dans la décision qui a rendu illégal.

Principe(s) Juridique(s)

Un ALE qui expire dans son propre cours n'est pas dit résilié. Le licenciement est lancé par le secrétaire général, et non par le membre du personnel. Un membre du personnel ne peut pas être considéré comme licencié lorsqu'il continue d'être sur la paie et continue de recevoir tous ses droits et avantages en tant que membre du personnel. La fermeture d'un chantier et l'envoi d'un membre du personnel à la maison sans travail à faire n'est pas une raison suffisante pour constater qu'il était séparé de l'organisation - s'il continue de recevoir son salaire et ses avantages sociaux pour le mois restant sur son contrat. Un membre du personnel n'est pas éligible pour recevoir une indemnité de licenciement lorsqu'il continue d'être membre du personnel avec des avantages sociaux et des droits.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Texte Supplémentaire du Résultat

L'appel est Dimidité et le jugement de l'UND est confirmé.

Applicants/Appellants

Fidele Mampeta

Entité

MONUSCO

Numéros d'Affaires

2020-1440

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

6 Jan 2023

President Judge

Juge Knierim

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Suppression d'un poste

Nomination (type)

Nomination pour une durée déterminée

Non-renouvellement

Absence d'espoir de renouvellement

Cessation de service

Expiration de l'engagement (voir aussi, Non-renouvellement)

Licenciement (de nomination)

Droit Applicable

Règlement du personnel

- Article 9.3

Statut du personnel

- Disposition 9.6(a)
- Disposition 9.7
- Disposition 9.8

Jugements Connexes

UNDT/2020/100

2021-UNAT-1098